

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ÉTRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
Rédaction 13.75
TÉLÉPHONE Administration
et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum par annonce » 2.—
Suisse » 0.30
Étranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME 1.—

Le terrorisme bourgeois...

s'affirme tous les jours avec une brutalité grandissante. Ce que l'on apprend en parcourant le pays apporte d'étranges révélations même à ceux qui croyaient le mieux connaître la laideur de la dictature du grand capital.

Il faut que nous citions des exemples. Voici un employé. Il s'adresse à une grande maison de Lausanne pour une place de magasinier. On lui répond: Revenez le 4 décembre. Si le prélèvement est repoussé, nous pourrions vous engager. S'il est adopté, nous renverrons au contraire une partie du personnel. On nous a cités des réponses à peu près identiques faites à des ouvriers et ouvrières de différents métiers et en différentes villes. Une personne que je crois bien renseignée m'a déclaré qu'il s'agissait d'un mot d'ordre lancé par les organisations commerciales et industrielles du pays et que le même procédé doit être appliqué dans tout le pays.

D'un autre côté des ouvriers de différentes régions nous ont déclaré que leurs patrons les avaient avisés qu'il y aurait des renvois le 4 décembre si le prélèvement passait. Y faisant allusion à Yverdon, un ouvrier m'interrompit et publiquement dénonça une entreprise de la place qui avait annoncé vouloir fermer ses portes si le prélèvement était adopté par le peuple.

Un vieux manoeuvre employé depuis longtemps dans une maison a reçu une lettre en laquelle son patron l'avisait que si le prélèvement était voté il abaisserait son salaire de 20 francs par mois et ce cas typique est loin d'être un cas isolé.

Ainsi dans tout le pays, le patronat, obéissant à un mot d'ordre, parle de renvois, de baisse de salaires, de fermeture des portes, afin de provoquer une panique générale dans tout le pays.

Dans les établissements financiers, c'est pis encore. A Lausanne, un commis de banque s'écrie: Il y aura douze mille chômeurs dans notre profession, tandis qu'un établissement financier d'Yverdon avisa son personnel que la moitié sera renvoyée si le prélèvement est admis. En d'autres banques de ma connaissance, on a été moins précis tout en étant aussi menaçant. Et depuis lors tout le monde de la banque tremble d'épouvante.

Ailleurs on effraie les employés à traitement fixe et les fonctionnaires des entreprises de transport. On a affiché dans les entrepôts de certaines compagnies de tramways des avis disant que les traitements seraient revus après le 3 décembre seulement.

Et comme il y en a pour tout le monde, le Crédit foncier vaudois envoie une circulaire à tous ses petits clients paysans leur disant: Nous nous apprêtons à abaisser le taux de nos prêts hypothécaires d'un 1/2 %, mais nous devons attendre le 3 décembre avant de savoir si nous pourrions maintenir cette décision. Et voilà la bise noire qui se met à souffler sur l'âme du petit paysan.

Ici on décourage des épargnants de faire des dépôts, ailleurs on encourage de petites gens à faire des prélèvements avant que les socialistes ne leur prennent ce qu'ils ont. Voici enfin que des Grands Conseils s'en mêlent et que celui du Valais, pour porter l'effroi de ses contribuables au paroxysme, décide de renvoyer jusqu'après le 3 décembre l'examen du budget cantonal, car il faudrait compter dès lors sur une diminution des recettes.

La concierge d'un groupe de maisons, à Lausanne, a avisé les locataires qu'il ne serait pas impossible que les loyers fussent augmentés après le 3 décembre si l'initiative bolchéviste était acceptée. Le même jour, une brave boulangère éclatait en sanglots, en disant à une de nos camarades qui est sa cliente: Songez, nous nous donnions tant de peine pour nous sortir des difficultés, nous commençons à avoir quelque espoir, mais l'initiative des socialistes va tout nous reprendre! Ce sera tout à recommencer!

Et c'est ainsi qu'un vent de mort passe sur les ouvriers, les employés, les fonctionnaires, les paysans, les artisans, les boutiquiers, voilà comment ce ne seront pas des citoyens indépendants qui s'approcheront des urnes, mais des êtres galvanisés par la frayeur si savamment provoquée par nos adversaires.

Enfin, le «Droit du Peuple» a publié la circulaire du préfet de Lausanne, dévoilant ainsi que pour ajouter à la trombe d'épouvante qu'on fait passer sur le pays, on fera passer un vent de passion puisque les cultes patriotiques et les cloches mêleront leurs appels à ceux de la presse stipendiée.

La lutte prend donc une tournure de plus en plus étrange. Elle tend de plus en plus à parquer d'un côté tous ceux qui veulent sauvegarder l'intégrité du Capital, l'intangibilité de la Fortune, avec tous ceux dont le pain quotidien, dont les salaires, dont les fardeaux économiques dépendent de ceux qui disposent d'eux au nom de la Richesse comme autrefois le serf taillable, corvéable à merci et à miséricorde dépendait du seigneur au nom du Droit féodal.

De l'autre côté, il y aura ceux qui auront assez de clairvoyance pour comprendre que toutes ces menaces sont trompeuses, assez de courage pour résister à la tempête d'affolement qu'on fait passer sur le pays, assez généreux et humain pour ne pas reculer d'une ligne dans la bataille qu'ils mènent pour assurer une modeste mais bienfaisante pension aux veuves, aux orphelins, aux invalides, aux vieillards.

Ainsi engagée, la bataille prend une grandeur épique. Les Thermopyles et Roncevaux nous ont appris qu'il y a des défaites glorieuses. Nous ne risquons plus notre peau et l'on ne meurt plus au milieu de monceaux de cadavres. Mais on succombe politiquement sous le poids de tous ceux qu'ameutent les banques, les églises, les parlements, les employeurs, les autorités de tout ordre et par-dessus tout la presse, toute la presse à laquelle l'occulte comité de Berne fournit la pâte quotidienne.

Allons, camarades socialistes, qui donc d'entre vous va reculer d'un pas, qui donc va renoncer à l'austère joie de défendre la justice contre tout ce front sur lequel planent les menaces, l'épouvante et tous les vieux égoïsmes humains?

E.-Paul GRABER.

N. B. — Précisons un seul cas, pour montrer combien les menaces dont nous parlons sont vaines. Il y aura à Lausanne environ 400 contribuables frappés, sur environ 30,000. Or la maison qui a menacé de renvoyer du personnel dépend essentiellement du gros public qui, lui, ne serait pas touché. Au contraire, si l'assurance-vieillesse-invalidité-survivants venait à être introduite, ce serait pour Lausanne environ 3000 bénéficiaires de l'assurance qui verraient leur capacité d'achat augmenter. Des directeurs à l'américaine de cet établissement souhaiteraient l'acceptation de l'initiative.

On ne timbrera pas les carnets d'épargne, le message du Conseil fédéral disant: On peut se demander pourquoi cette formalité est restreinte aux papiers valeurs et pourquoi toutes les autres créances en sont libérées.

Précis pour les électeurs

A la demande d'un vieux et vaillant camarade, nous publions un précis pour l'électeur qui aura à voter le 3 décembre.

- 1^o Quelle fortune est exonérée?
Cela varie un peu suivant les conditions de la famille. Prenons un cas moyen, soit une famille ayant père, mère, trois enfants. On exonère:
a) 80,000 francs sur toute fortune (personne seule, société, etc.);
b) 30,000 fr. pour la mère;
c) 30,000 fr. pour trois enfants;
d) jusqu'à 50,000 fr. pour le mobilier. Estimons-le à 10,000 fr. pour le cas présent.
Somme totale exonérée: fr. 150,000.

2^o Quelle serait la situation d'un vieux couple vivant des intérêts d'un capital de 100,000 francs?

100,000 fr. — (80,000 + 30,000 fr. pour la femme + 10,000 fr. mobilier, soit 120,000 fr.).
Il n'y aurait rien de prélevé.
Supposons 150,000 fr. au lieu de 100,000. 150 mille — (80,000 + 30,000 + 10,000, soit 120 mille) reste 30,000 dont le 8 % est 2400 fr. Il resterait 147,600 fr. au 5 % = 7380 fr. au lieu de 7500 fr. de rente annuelle.

Supposons encore 200,000 au lieu de 150,000. 200,000 — 120,000 = 80,000 fr. La première tranche de 50,000 au 8 % donnerait 4,000 fr. Les 30,000 fr. restant feraient partie de la deuxième tranche payant du 10 %, cela ferait 3000 fr. Au total 4000 + 3000 = 7000 fr. Il resterait 193,000 francs et au 5 % une rente annuelle de 9650 au lieu de 10,000 fr.

3^o La propriété foncière sera-t-elle évaluée d'après l'estimation cadastrale?

C'est là une question que tranchera, comme pour l'impôt de guerre, la loi d'application, mais il est hors de doute qu'on appliquera la formule de l'art. 28 de la loi sur l'impôt de guerre, disant:

« Pour les terres et les bâtiments, on se base sur la valeur réelle en tenant compte d'une manière équitable de la valeur vénale (prix normal de vente, red.) et de la valeur de rendement moyennes. »

4^o Evaluation des assurances.
Pour les personnes tombant sous le coup du prélèvement, elles seront dans l'évaluation de la fortune du contribuable calculées selon leur valeur de rachat comme pour l'impôt de guerre, sans aucun doute.

5^o Evaluation des titres.
Ici encore il faut s'en rapporter à l'impôt de guerre. La loi d'application — qui restera à faire pour le prélèvement si l'article constitutionnel est adopté — dit:

« Pour les titres, fait règle la valeur de cours. »

6^o Dettes hypothécaires.
Toutes les dettes, hypothécaires ou autres, sont déduites.

7^o Produit du travail.
Seules les fortunes nettes sont frappées. Le produit du travail ne l'est pas.

Le parler neuchâtelois

Le quatrième fascicule du «Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand» de M. William Pierrehumbert, instituteur, vient de paraître. Il n'est certes pas exagéré de dire que plus d'un amateur l'attendait avec quelque impatience; six mois ont en effet passé depuis l'apparition du fascicule précédent, qui s'arrêtait au mot «copet» (coopérative).

Le livraison présente va de «copette» à «dgingueur», «dgingueur». Comme on sait, la «copette» c'est la tête. «Baisse la copette!» crient les gosses de Neuchâtel qui jouent à saute-mouton, quand celui qui fait le dos tient mal sa tête.

Les noms de jeux ne manquent du reste pas dans ce fascicule: ils s'y sont donné rendez-vous. Il y a tout d'abord les «cuches» ou «cœutches», lesquels ne sont autre chose que les billes. Mais personne chez nous ne dit les billes. Je me rappelle que nous les appelions «marbres» ou «mâpis». Il y a ensuite la «courate», «chouël», «mini», «cou-maquin»; ou bien il est question de jouer à «cou», à «coulon-ballon», au «dazon», au «crutze» (Kreuz-jass).

Les mots savoureux et qu'on a plaisir à voir écrits abondent dans ce quatrième fascicule comme dans les précédents. En voici quelques-uns, cueillis en passant: «couachtre» (Italien), — «coudet» (qui ne mène rien à chef), — «coître» (lit de plumes), — «coussegnoter» (on dit aussi, je crois, «cussegnoter» et... «pétouiller»), — «cratse» (chat), — «croche-pied», — «cul-jaune» (Suisse allemand), — «déboquer» (sursapper), — «déguille», — «démacher», — «demi-tube», — «dévissier», — «dévoussier». Le terme «corder», si expressif dans «se corder quelque chose», par exemple, n'a pas d'équivalent exact en français, selon M. Pierrehumbert, en revanche, l'allemand «gönnen» le traduit fort bien.

Comme toujours, les citations pittoresques, à l'appui de telle ou telle définition, foisonnent et font les délices du lecteur. A l'occasion du mot «curater», M. Pierrehumbert parle d'une demoiselle que les mauvaises langues accusaient «d'avoir couraté tous les ministres célibataires». Ces choses-là se voient en effet! D'un profiteur ou d'un insatiable, on dit volontiers: «I voudrait l'beurre, l'argent du beurre, et pis encore la batture et la cramache».

Mais ce qui frappe décidément le plus dans l'ouvrage de M. Pierrehumbert, c'est l'extraordinaire richesse de sa documentation. C'est déjà beaucoup que l'auteur ait lu et annoté d'un bout à l'autre les écrits de Louis Favre, Jules Sandoz, Aimé Humbert, Oscar Huguenin, Rambert, Bonhôte, Urbain Olivier, Biolley, Magnin, Bachein, T. Combe, Cérésolle, et tant d'autres. Mais comment s'y est-il pris pour se rappeler juste à propos que M. Charles Nicolet a écrit le 31 janvier 1909 dans l'«Impartial» cette phrase que peu de lecteurs ont sans doute notée: «Vous n'auriez pas, des fois, besoin d'une belle toise de bois?» Et comment sait-il que, dans le même journal, le 7 avril 1899, M. Mathias, aujourd'hui préfet, écrivait au sujet de 260 chanteurs groupés sur une estrade: «Quelle dévissée si les planches avaient craqué!»

Mais la plus forte de toutes est encore celle-ci: M. Pierrehumbert sait que, dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel» du 13 février 1851, un particulier offrait «à vendre des coquelets premier choix pour semens». Notre auteur se serait-il condamné à lire toute la collection de ce grand quotidien? Si tel était le cas, mon admiration pour lui serait sans borne, et ma sympathie aussi.

Jean WENGER.

Petits cailloux

Les milliards d'argent étranger dans les banques suisses

On peut estimer à un nombre imposant de milliards l'argent étranger qui est en dépôt dans les banques suisses et qui échappe au fisc. Aussi, les établissements financiers ont-ils poussé comme des champignons sur le sol de la libre Helvétie depuis que la guerre est terminée.

Il n'est perçu aucun impôt sur les milliards en question, parce qu'on s'est refusé à lever le secret des banques.

Sue l'impôt à grosses gouttes, bon peuple suisse, paie jusqu'au dernier centime! Tandis que la haute finance cosmopolite, réfugiée dans ces palais qu'on appelle les banques, te regarde transpirer. Sue et garde-toi de récriminer!

Ah! tu cherches à atteindre les milliards cachés dans les coffres-forts des banques suisses! Ce milliards qui, s'ils payaient un impôt équitable, allégeraient le tien d'une bonne moitié! Eh! eh! tu te trompes, mon vieux. Viens-y! Ici, ce n'est plus le patriotisme qui parle, c'est la haute finance, celle qui n'a pas de patrie. C'est elle qui a la haute-main partout dans le monde entier. C'est elle qui commande ici comme ailleurs. Entendez-vous bien, benêts de paysans et d'ouvriers suisses? La haute finance est toute disposée à vous donner un peu d'argent, mais c'est pour que vous la laissiez tranquille le 3 décembre. Sans cela, gare à vous! Nous te ferons voir, peuple suisse, ce que c'est que de désobéir à la finance internationale.

L. AFRONDE.

ECHOS

Les gaietés du change

Un chef d'orchestre fort connu à Berlin, Selwar Meirovitz, avait obtenu cet été un engagement à Karlovy-Vary — «allias» Karlsbad — Fumeur et redoutant le prix du tabac tchéquo, il eut le tort d'emporter une «provision de route» excessive: les douaniers d'Eger lui infligèrent une amende équivalant à 10,000 marks.

Le pauvre «kappellmeister» fit appel à la clémence du gouvernement tchéco-slovaque. Celui-ci décida de restituer la moitié de la somme au délinquant: un chèque en couronnes tchèques lui fut adressé, pour ce montant.

Or, quand Meirovitz, revenu entre temps dans la capitale du Reich, présenta son chèque à un guichet de banque, il eut l'agréable surprise de se voir compter... soixante mille marks. Qui paie ses... amendes s'enrichit, à présent — au moins en apparence...

Au Grand Conseil neuchâtelois

Session ordinaire d'automne

Séance du lundi 20 novembre 1922 (suite)

Le Budget

La discussion générale fournit l'occasion d'un vif débat. Otto Graber en profite pour dire que l'acceptation du prélèvement permettrait au canton et aux communes de réaliser leurs œuvres sociales, spécialement en ce qui concerne leur tâche d'assistance. Aug. Lalive indique les raisons qui ont engagé les membres socialistes de la commission du budget à voter le rapport avec réserves. C'était en particulier une protestation contre le maintien du budget des cultes.

Un incident

La discussion du chapitre II des dépenses prévues au budget pour le Grand Conseil, provoque un incident entre M. Nicole, député libéral, et Edmond Breguet. M. Nicole revient à une proposition déjà faite par lui au cours de la session précédente, de payer aux députés une indemnité de déplacement en IIIe classe au lieu de IIe classe. Comme Edmond Breguet lui fait remarquer que cette proposition a un caractère démagogique, M. Nicole l'accuse de cumuler des fonctions diverses. René Fallet, puis Fritz Eymann lui répondent vigoureusement en rappelant ce qu'Edmond Breguet a fait depuis longtemps en faveur de la classe ouvrière. Fritz Eymann souhaite aux bourgeois de rencontrer chez leurs membres autant de dévouement et de générosité qu'en a toujours fait preuve Edmond Breguet.

A son tour, Edmond Breguet répond à M. Nicole que les profitards sont plutôt du côté de son groupe. Cette brusque contre-attaque a le don d'exaspérer M. Otto de Dardell, qui se fâche tout rouge. En résumé, il se déclare disposé à examiner toutes les propositions d'économies.

Jean Wenger en fait une en souhaitant une révision constitutionnelle qui permettrait de réduire le nombre des députés au Grand Conseil. A son tour, Ch. Barret propose une économie en demandant la réduction de l'indemnité versée aux députés au Conseil des Etats. Cette proposition n'a pas l'heur de plaire au Conseil d'Etat ni au rapporteur, M. Alfred Guinchart.

D'autres postes du budget concernant l'administration générale sont acceptés sans opposition. Le déficit du Ponts-Sagne fournit à Arthur Vuille l'occasion de réclamer le choix d'un moyen de locomotion moins onéreux et des salaires meilleurs pour les employés de cette compagnie. M. Calame répond que ce n'est pas possible en la période de crise que nous traversons.

Département de Justice

M. P. Favarger tient à profiter des dépenses inscrites au chapitre du Département de justice pour faire constater que la réduction du nombre des juges cantonaux n'a pas permis de réaliser une économie.

Département de police

Répondant à Otto Graber, qui demandait quelques explications sur les petites réductions des dépenses, le rapporteur, puis Aug. Lalive, membre de la commission, disent que ces réductions portant sur des frais de déplacement surtout, figurent à titre d'indication.

Paul Staehli demande que les primes et gratifications prévues au budget soient supprimées. M. Béguin, chef du département de police, voudrait que ces primes soient maintenues, car elles ont pour but de récompenser les bons agents. C'est du reste une habitude existant un peu partout. Par 42 voix contre 37, M. Béguin obtient gain de cause.

Les dépenses du département des finances sont acceptées sans opposition.

Département militaire

Aug. Dudan a l'impression que la réduction du nombre des employés de l'arsenal pourrait être faite par voie de mutation. Herm. Fallet demande s'il ne serait pas possible de cumuler les fonctions de commandant d'arrondissement et d'intendant de l'arsenal. M. Clottu combat ces propositions.

Travaux publics

Otto Graber profite de la discussion du budget de ce département dirigé par M. Calame, pour lui demander une amélioration de l'horaire des

trains du Val-de-Travers. M. Calame signale les difficultés qu'il y a à donner satisfaction à tout le monde.

Comme M. Calame juge à propos de relever une observation de M. Favarger faite à propos de la Société de Navigation, ce dernier lui répond avec autant de vivacité que d'humour.

Département de l'Industrie et de l'Agriculture

Puisque le directeur de notre Observatoire n'a pas le temps de faire les travaux les plus élémentaires, Otto Graber demande son renvoi. Jean Wenger a le sentiment que nous avons à l'Observatoire une étoile de 17e grandeur, par conséquent invisible à l'œil nu, et si ce n'est pas un malheur, c'est un malheur cependant que cette étoile de 17e grandeur ne supporte pas d'avoir à côté d'elle une étoile qui répande une certaine clarté.

M. Renaud n'est pas difficile quand il vient dire que le directeur de l'Observatoire fait bien son travail.

Jean Wenger fait remarquer que dans le domaine de la science il n'y a pas de hiérarchie. Un supérieur doit pouvoir accepter qu'un subalterne exprime son opinion.

M. Renaud ne pourra pas contester à notre camarade Aug. Lalive la compétence suffisante pour parler de l'Observatoire. Aussi notre camarade se défend qu'on puisse voir un esprit de parti dans l'intervention des députés socialistes. Si notre Observatoire fait bien le service chronométrique, il faut reconnaître qu'il ne produit rien dans le domaine scientifique. Puisque nous avons l'avantage d'avoir un observatoire des mieux outillés d'Europe, il faudrait que cet institut fournisse un rendement proportionné aux sacrifices consentis. Notre camarade voit aussi dans le fait que le directeur de l'Observatoire n'occupe pas la chaire d'astronomie à l'Université, une preuve de l'insuffisance de ce directeur.

Il est 12 h. et quart quand le Grand Conseil suspend ses travaux. A. V.

JURA BERNOIS

ST-IMIER. — *Rappel.* — Tous à la conférence ce soir, à 8 h. 15, au Cinéma de la Paix. Il y aura foule pour entendre Paul Graber et les contradicteurs qui voudront bien se présenter. Ils ne peuvent guère faire autrement, après tout ce qu'ils ont dit et écrit dans le « Jura bernois ». Tout autre attitude de leur part serait un signe de leur faiblesse.

MOUTIER. — *Conférence T. Combe.* — C'est demain mercredi 22 courant qu'aura lieu à la Halle, la conférence T. Combe sur les « Droits et les Devoirs de la femme ». Tous nos lecteurs se doivent de faire une active propagande et d'assister nombreux à cette conférence qui sera des plus intéressantes, vu les incontestables talents de Mme T. Combe, qui sait parler avec art, de façon originale, sur les problèmes que pose ce titre, au point de vue de la justice, tant aux hommes qu'à leurs compagnes. E. E.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Personne ne manquera la soirée-conférence gratuite organisée pour le mercredi 22 novembre, à 20 h. 15, au Grand Auditorium des Terreaux, par le Centre de culture ouvrière de Neuchâtel, qui inaugure son activité de cet hiver.

Instruire en amusant et en vulgarisant, telle est la devise de l'institution nouvelle placée sous le patronage des syndicats professionnels et des sociétés ouvrières de notre ville. Au programme figurent donc une partie de cinématographe sur des sujets intéressant spécialement le monde du travail, des morceaux de chant exécutés par le Chœur mixte ouvrier et enfin la conférence — à laquelle se rapporteront certains films — à laquelle se rapportent certains films — et qui sera une conférence anecdotique qui répondra par l'exemple à cette angoissante question que nous nous posons tous : Dans la société de demain, les travailleurs seront-ils propriétaires et administrateurs des entreprises dans lesquelles ils travaillent ? Cette réponse que nous donnera notre ami Pierre REYMOND sera concluante, puisque son sujet sera le « Familistère de Guise », une

immense coopérative ouvrière fabriquant les appareils de chauffage en fonte généralement répandus en France et connus sous le nom de leur inventeur, Godin. André Godin, grand usinier, fils d'un ouvrier serrurier, fut un fourrieriste, qui mit son idéal en pratique en donnant sa vaste entreprise à ses ouvriers, ceci de 1860 à 1882 déjà. Cette entreprise, entre les mains des travailleurs, non seulement a prospéré jusqu'à nos jours, mais comptant parmi celles détruites par la guerre dans l'Aisne, a été la première de sa région à être remise sur pied par les ouvriers dispersés eux-mêmes par la tuerie.

Une belle histoire de réalisation ouvrière, du cinéma instructif, de beaux chants, voilà ce qu'il ne faut pas manquer.

Travailleurs de Neuchâtel, tous, avec vos familles, le mercredi 22, à l'Auditorium des Terreaux.

Funérailles de M. Robert Comtesse. — Neuchâtel a rendu hier les derniers devoirs à la dépouille de M. Robert Comtesse. Une foule nombreuse se pressait sur le passage du convoi funèbre. On remarquait dans le cortège une délégation du Conseil fédéral, composée de MM. Chuard et Scheurer. MM. Décoppet et Rœthlisberger, directeurs de bureaux internationaux, suivaient immédiatement derrière les conseillers fédéraux. Puis venaient des délégations d'autres cantons, le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel en copore, les députés au Grand Conseil, les autorités judiciaires du canton, une délégation de l'Université, les Conseils communal et général de Neuchâtel, puis de nombreuses délégations de sociétés. Le cortège était ouvert par un détachement de gendarmes et la Musique Militaire de Neuchâtel.

La dépouille a été introduite au Temple du Bas, tandis que l'orgue répandait son harmonie dans le local. M. le professeur DuBois a ouvert la succession des discours en prononçant une allocution religieuse sur ce texte biblique : « J'élèverai mes yeux vers la montagne d'où me viendra le secours ». Puis MM. Renaud, président du Conseil d'Etat, et Chuard, conseiller fédéral, rappellent plus spécialement l'activité politique du défunt dans le canton, où il occupa un long et profond sillon, et au Conseil fédéral qu'il présida à deux reprises. Disons que M. Robert Comtesse fut pendant 24 ans conseiller d'Etat et de 1900 à 1912 conseiller fédéral. Il présida le Conseil national. Son successeur à la direction du Bureau international de propriété industrielle, littéraire et artistique, M. Rœthlisberger, s'attacha plus spécialement à rappeler le passage de M. Robert Comtesse à la direction de ce bureau. M. Calame, au nom de l'Association patriotique radicale, adresse ensuite un dernier adieu à celui qui fut un des chefs de ce parti. Et c'est enfin un ami du défunt, M. Bannelet, qui insista particulièrement sur l'isolement presque complet dans lequel était tombé celui qui occupa les plus hautes charges dans notre pays. Cette cérémonie fut rehaussée par deux chœurs fort bien exécutés par L'Orphéon, sous la direction de M. Albert Quinche.

Puis le convoi reprit sa course, pour accompagner le défunt au champ de repos. Avant que la dépouille de M. Robert Comtesse descende en terre, M. le pasteur Morel prononça une dernière prière.

LE LOCLE

A propos de la conférence Musy. — Comme nous l'avons annoncé précédemment, le conseiller fédéral Musy parlera chez nous, le dimanche 26 novembre, au Temple Français, sur l'initiative du prélèvement.

Le parti socialiste a adressé au P. P. N. la demande suivante :

« Le Locle, 20 novembre.

Au Parti progressiste national,

Le Locle.

Messieurs,

Vous estimez que la votation du 3 décembre constitue un grand danger pour notre sécurité nationale et pour conjurer le peuple de cette grave menace, vous faites appel à la compétence d'un homme le plus représentatif de la politique financière fédérale, M. Musy, conseiller fédéral.

Nous croyons, avec vous, qu'en présence de la gravité du problème posé au peuple suisse, le 3 décembre prochain, tous les préjugés politiques doivent faire place au bon sens et à l'objectivité la plus complète.

C'est pourquoi, nous vous demandons de nous

accorder la contradiction à votre assemblée populaire du 26 novembre.

Espérant que vous acquiescerez à notre demande, nous vous prions de croire, Messieurs, à nos salutations empressées.

Au nom du parti socialiste :

Le président, Le secrétaire,
Ch. BARRET. Ed. LIECHTI.

Vente. — La grande vente de la Fondation locale d'intérêt public et d'embellissement s'est ouverte ce matin, au Casino-Théâtre. Le public local, toujours généreux, ne manquera pas de s'y rendre. Voyez les programmes !

L'Espérance ouvrière donne concert. — Nous apprenons que c'est dimanche prochain, 26 novembre, à 20 heures, au Casino-Théâtre que la Société de chant L'Espérance ouvrière donnera un grand concert à la population locale. Un riche programme, varié selon les goûts les plus raffinés de l'art, a été établi. Outre les chœurs, demi-choeur, doubles quatuors français et allemand, soli, figure une jolie comédie en un acte « Premier prix de piano ». — Les cartes pour les parterres simples sont en vente auprès des membres et au Cercle ouvrier. Pour les galeries et les prix, voir aux annonces.

Conférence. — Vendredi prochain, 24 courant, notre camarade Abel Vaucher parlera, sous les auspices des socialistes-chrétiens, du prélèvement sur les fortunes et l'esprit chrétien. La conférence se donnera à la Croix-Bleue.

Gare ! — Est-ce vrai qu'il y a certains paysans des Ponts qui vendent au Locle de la tourbe de ménages à ménages, en disant être des employés des Coopératives ? Victor.

LA CHAUX-DE-FONDS

Aux amateurs de belles soirées

Les meilleurs acteurs de la Théâtrale du Cercle Ouvrier joueront dimanche 26 novembre et mardi 28, au Cercle, la pièce sensationnelle « Servir », en deux actes, de Henri Lavedan de la Comédie Française.

Qu'on se le dise. Cette sous-section travaille au profit de la scène du nouveau Cercle, ce qui engagera bien des indécis à donner leur obole tout en passant une agréable soirée. Pour satisfaire au désir de beaucoup, les billets sont en vente auprès des membres de la société, chez le tenancier du Cercle et aux Coopératives rue du Nord 7, D.-P.-Bourquin 1 et Commerce 79. Que chacun se hâte.

Communiqués

Concert de l'Union Chorale

Le grand concert que cette société offre chaque automne aura lieu jeudi prochain 23 novembre, dans la grande salle de la Croix-Bleue. Pour cette manifestation artistique, il a été fait appel au renommé violoniste M. J. Szigetti, professeur de la classe de virtuosité au Conservatoire de Genève. La Chorale, de son côté, donnera sous la direction de M. le professeur G. Pantillon père, trois chœurs nouveaux bien étudiés, ainsi que la grande œuvre du compositeur Hegar : « Chante encore », redemandée par bon nombre d'amis de la société.

Tous ceux qui aiment la belle musique seront à la Croix-Bleue jeudi soir.

Eglise nationale

Les soirées avec films cinématographiques auront lieu selon les indications données par l'annonce de ce jour. Au programme, un seul film : « Joseph vendu par ses frères ». Entrée avec carte gratuite. Collecte chaleureusement recommandée, la location de ce beau film nous occasionnant de grands frais.

Veillée populaire

Le « Feuillu » de J. Dalcroze, qui a eu tant de succès, sera redonné mercredi soir, à 20 h., à la Croix-Bleue. Deux œuvres locales en profiteront au point de vue financier, à savoir l'Hôpital d'enfants et les Colonies de vacances. Toutefois, généralisant son œuvre de bienfaisance, le « Feuillu » attirera les moins privilégiés, puisqu'un grand nombre de places ont été baissées à cinquante centimes. Profitez-en, car c'est la dernière représentation.

Chapelle Sixtine

Le lundi, 27 novembre, aura lieu à la salle de la Croix-Bleue de La Chaux-de-Fonds, un concert audition du Quatuor soli du Chœur des Basiliques Patriarcales et de la Chapelle Sixtine de Rome.

Le succès remporté par cette phalange de chanteurs lors de son dernier concert, nous assurera une interprétation unique des œuvres de Palestrina, di Lasso, Vittoria, Banavoti, etc.

Au Théâtre, ce soir

Pour faciliter le lever du rideau, ce soir, au gala classique Banet, à vingt heures un quart, le corps enseignant et les élèves de nos écoles, notamment, sont priés de venir à l'avance, munis non seulement de leurs billets, mais de la carte de contrôle indispensable. Il est dans l'intérêt général de pouvoir commencer à l'heure exacte, un acte de bonne volonté n'a jamais rien coûté.

Correspondance

Le 20 novembre 1922.

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de vous dire deux mots au sujet du prélèvement sur la fortune au point de vue religieux. D'abord, il est à noter que l'Evangile nous dit que l'Eternel soutient le droit de l'orphelin et de la veuve, Ps. 146 : 9, Deut. 10 : 17 et 18... et qu'il maudît celui qui pervertit le droit de l'orphelin et de la veuve... et nous exhorte à défendre la cause de la veuve et de l'orphelin, Esai. 1 : 17. Jésus-Christ ne manque pas de dire aux scribes et aux pharisiens qu'ils sont des hypocrites (comme il le dit sûrement au clergé d'aujourd'hui), parce qu'ils font de longues prières, et d'un autre côté ils dévient les veuves plutôt que de soutenir la veuve et l'orphelin, Matth. 23 : 14, Jacq. 1 : 27.

Puisque le prélèvement servira pour l'assurance-vieillesse et pour venir au secours de la veuve et de l'orphelin, n'est-il pas du devoir des chrétiens de profiter de l'occasion en faveur des déshérités d'aller voter OUI comme Christ et ses apôtres ne manqueraient pas d'aller voter eux-mêmes. Oui, certes ! Car nous, les ouvriers qui gagnons péniblement notre vie pour ne suffire qu'à nous-mêmes, nous n'avons jamais pu mettre en pratique la chose essentielle que Jésus réclame de nous concernant le fait de venir au secours des veuves et des orphelins. C'est donc le moment de nous montrer le 3 décembre, et de voter en faveur du prélèvement qui sera un bienfait pour les veuves, les orphelins et les vieillards.

D'ailleurs, souvenons-nous que Jésus-Christ est contre les riches qui sont la cause de toutes les misères. Il déclare même qu'ils sont des voleurs et qu'ils tyrannisent les ouvriers, Jacques 5 : 1, 4... 1 : 6. C'est pourquoi notre Seigneur dit qu'aucun riche n'héritera le royaume des cieux, parce qu'ils ont déjà reçu leur récompense sur cette terre, Luc 6 : 24, 26. Malheur à eux, dit Jésus.

C'est pourquoi, Monsieur le rédacteur, je vous exhorte à travailler sans relâche pour le triomphe du 3 décembre en faveur de la justice et de la vérité.

Jules PERRET-GENTIL
évangéliste.

Convocations

ST-IMIER. — *Fantase ouvrière, Union instrumentale.* — Rendez-vous ce soir, au Cinéma de la Paix, à 20 heures. — Mercredi, 22 nov., répétition à 20 h. et quart, au local.

LE LOCLE. — *Espérance ouvrière.* — Répétition générale, mardi 21 courant, à 19 h. et demie précises, au Cercle. Présence indispensable de tous les membres. Par devoir. Amendable.

 **Cigarettes**
Goût français excellent
Demandez partout nos
Cigarettes JOB
en paquets de 20 pièces
à 30, 40, 50 et 60 cent. le paquet. P 53630 X 7157

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

Le Maître de la Mer

PAR

le vicomte E.-M. de Vogüé

(Suite)

...A propos, est-il vrai que M. Robinson ait acquis pour trois millions la galerie de tableaux du comte Léon Abrabanel, le grand spéculateur qui a raté son coup sur les métaux ? Ne faites pas le mystérieux. Inutile. Votre patron ne peut plus éternuer que tout Paris ne le sache. Les journaux guettent ses moindres faits et gestes. Un renseignement exact sur la maison où il a diné, cela se paie plus cher qu'un tuyau sur les projets du ministère, ou sur la pièce nouvelle que va jouer Rose Esther. Comment en serait-il autrement ? Depuis le trottoir jusqu'aux empires, tous les lecteurs du journal n'ont qu'un désir, voir le Maître de la Mer, lui être présentés s'ils sont de taille, obtenir un mot du dictateur des imaginations...

...Louis XIV, vous dis-je ; donc l'état d'âme des sujets de Louis XIV. Voyage-lui, les souverains lui font : psitt, psitt... Les plus gros l'accueillent comme un égal, les moindres comme un maître ; car ce particulier peut faire pour beaucoup d'entre eux plus qu'ils ne peuvent faire pour lui. Et les belles dames ! Doit-il en venir ici, des grandes, des petites... hein, Joé ? — C'est bon.

On ne vous questionne pas. Ne rougissez pas, pudique Huron, rentrez votre méchante grimace. On sait bien que M. Robinson est au-dessus des faiblesses humaines, comme il est au-dessus de tous ces faibles mots que balbutie notre admiration. Tenez, devant le Maître de la Mer, il n'y a qu'un mot qui vaille, et c'est un grand Français qui l'a dit : Que d'eau ! Que d'eau !

Si courte que fût son érudition en matière de mots historiques, Joé comprit, à l'intonation, que son persécuteur se moquait de lui. Il s'assit devant la machine à écrire, y adapta une feuille de papier.

— Je vous demande pardon. Je dois expédier un travail urgent.

Moucheron fit encore quelques tentatives pour renouer la conversation : le secrétaire ne l'écoutait plus ; il martelait le clavier de la machine. De guerre lasse, Emile s'enfonça dans le fauteuil, étendit ses longues jambes, tira de la poche de son veston une liasse de journaux. Sa pensée, un moment envolée sur les océans pour y suivre celle de M. Robinson, se rabattait de toute la force de l'habitude sur les événements parisiens. A la lecture des filets qui racontaient le début de Mlle X... au Vaudeville, l'algare de M. Y... à la Chambre, le scandale du procès Z... au Palais, une expression d'intérêt concentré se peignait sur cette physionomie mobile ; la même expression qui transfigurait le maître de ce logis quand son regard embrassait le globe terrestre. Du contenu de ces papiers, de l'odeur fraîche d'imprimerie qui s'en dégageait, une légère griserie montait au cerveau du boulevardier. Ce Chinois de Paris avait retrouvé sa pipe d'opium. Dans ses yeux passaient les béatitudes d'un fumeur invétéré qui renifle l'arôme du stupefiant quotidien.

III

L'envers d'une gloire

Tandis que Moucheron célébrait le Maître de la Mer, celui qu'il appelait ainsi roulait dans son automobile vers le ministère des finances. Au moment où la machine rangeait le trottoir, à la hauteur des guichets du Louvre, elle faillit tamponner un passant qui débouchait de la voûte du pavillon de Rohan et s'engageait d'un pas rapide dans la rue de Rivoli. Visiblement absorbé par de graves préoccupations, et peu familiarisé, semblait-il, avec le mouvement des carrefours parisiens, l'homme ne fut préservé d'un choc dangereux que par un virage savant du chauffeur. La mise et l'allure du piéton décelaient un officier en civil.

Ce petit incident de rue intéressa un jeune garçon pâtissier, de ceux qui se font une éducation encyclopédique devant les images étalées sur les éventaires des kiosques. Le mitron reconnu la tête de l'officier pour l'avoir longuement contemplée, la veille, sur la couverture des journaux illustrés ; et un coup d'œil le renseigna sur la nationalité très apparente de l'étranger qui filait dans l'automobile. Les sentiments du gavroche se manifestèrent dans l'appel qu'il lança d'une voix de fausset :

— Ohé ! l'English, écrase un peu voir le capitaine Tourné ! Ta peau ne vaudra pas cher ! Le passant traversa la chaussée, inattentif à cette caresse de la popularité comme il l'avait été au ronflement de l'automobile.

Populaire, il l'était depuis peu, pour quelques jours, pour l'instant où Paris paie d'un engouement fugitif les héros qu'il découvre par hasard. La Ville-Femme réserve ses longues faveurs aux

talents dont elle est juge, à ceux qui amusent ses loisirs ou flattent ses passions sans s'éloigner d'elle. Aux mérites lointains et d'un ordre qui lui échappe, elle accorde la brusque projection du rayon électrique, le bref applaudissement qu'elle donnerait au meilleur ténor, s'il chantait sa romance dans un idiome inintelligible.

Or, les vrais titres de gloire du jeune officier n'étaient pas facilement vérifiables pour tous. Lieutenant de chasseurs à pied détaché près d'un gouverneur du Soudan, il avait sollicité et obtenu la mission d'explorer les seules régions encore inconnues de l'Afrique, le Kanem et le Ouadaï. Deux années durant, il avait disparu dans ces sœurs ténébreuses. La conduite de sa mission et le livre où il en résumait les travaux le plaçaient très haut dans l'estime des spécialistes.

Nul de nos Africains ne s'était signalé par des qualités plus solides et plus brillantes : tous les dons du grand explorateur semblaient départis à Louis de Tourné. De bons juges égalaient ses découvertes et le récit qu'il en avait fait aux mémorables voyages de Nachtigal, le seul Européen qui l'eût précédé dans le Ouadaï, trente ans plus tôt.

Féconde en résultats scientifiques, la mission Tourné ne l'était pas moins en promesses d'ordre pratique : elle avait reconnu des territoires fertiles et peuplés sur de vastes espaces que l'on croyait désertiques ; des indices irrécusables y révélaient des filons d'or, de cuivre, d'anthracite ; et d'habiles traités, passés avec les principaux chefs, assuraient à la France les droits du premier occupant sur ces immenses domaines encore vacants.

(A suivre).

F. O. M. H. La Chaux-de-Fonds

Groupe des 8352
Ouvriers BIJOUTIERS-JOAILLIERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 22 novembre, à 20 heures
à l'Hôtel de Ville, 1^{er} étage (salle des témoins)
Ordre du jour très important
Présence nécessaire. LE COMITÉ.

CASINO-THÉÂTRE - LE LOCLE

Portes: 19^h 1/2. Dimanche 26 Novembre Concert: 20 h.

Grand Concert

donné par la
Société de Chant „L'Espérance Ouvrière“
Direction: VIRGILE DUBAS

- PROGRAMME:
- Hymne à la Paix, chœur..... Bovy Lysberg
 - Soupir de cœur, chœur..... G. Rebling.
 - Double quatuor allemand..... J. Dalcroze.
 - Les Mouettes, solo P. H..... F. Abt.
 - Départ des oiseaux, demi-chœur.....
 - Nuit de mal, chœur..... Sturm.
 - Double quatuor français.....
 - La Prière des Chênes, solo C. P.....
 - Double quatuor allemand.....
 - Au port, chœur.....
 - PREMIER PRIX DE PIANO
Comédie en 1 acte de Labiche et Delacour
- Prix des places: fr. 1.10; Galerie numérotée, fr. 1.60.
Taxe comprise.
Pour les parterres simples les cartes sont en vente auprès des membres et au Cercle ouvrier; galerie numérotée, au magasin de musique Quartier et le soir à la caisse. 8396
Prière de se munir du présent programme.

Exposition des Beaux-Arts

Salle de la Poste, La Chaux-de-Fonds 8270

Organisée par les exposants de 1921. Les artistes de la ville désirant exposer sont priés de se faire inscrire auprès de M. William Aubert, salle 35, Collège industriel. Les œuvres seront apportées à la Salle de la Poste le mardi 5 décembre 1922, de 13 1/2 à 16 1/2 heures. Elles seront soumises à un jury nommé par les organisateurs. Une finance de 25 francs sera demandée à chaque exposant. Peinture, sculpture, art décoratif. P 29154 C

Eglise Nationale

Temple de l'Abeille

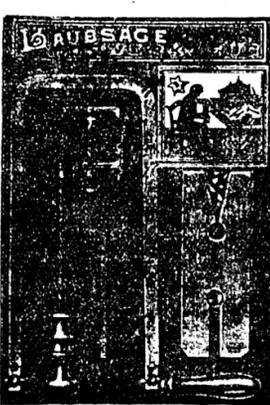
Les Soirées d'Eglise

avec films cinématographiques
Musique

auront lieu à 20 h. précises, les
Mercredi, Jeudi, Vendredi 22, 23 et 24 Novembre

Un seul film: Joseph vendu par ses frères

Les cartes sont distribuées gratuitement au magasin Witschi-Benguerel, rue Léopold-Robert 22; à la boulangerie Lauener-Mattie, Puits 16 et à l'épicerie Huguenin, Progrès 123. 8394



DÉCOUPAGE

Choix immense en bois:
Erable blanc
Noyer, Chêne
Poirier rouge
Gris, noir
de 2 à 10 mm 8313
OUTILLAGE - 2000 MODÈLES

M. & G. Nussli

Succ. de Guillaume Nussli
LA CHAUX-DE-FONDS

OUVERTURE

DU MAGASIN DE
Cigares et Lainages

„Au Select“

16, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 16.
LE LOCLE
Se recommande. 8369 La Gérante.

Cinéma APOLLO - Bienne

Grand orchestre renforcé
Tous les soirs à 8 1/4 h. Tous les soirs à 8 1/4 h.

LES TROIS MOUSQUETAIRES

d'après l'œuvre célèbre d'Alexandre DUMAS père
SUITE ET FIN 8 parties des plus émouvantes
La Tour de Portsmouth - La Cabane de la Lys
Voici nos amis au terme de leurs fameux exploits

Gaumont-Journal Pathé-Revue
LUI et la belle Selika, comédie comique finale
Prochainement: Jackie Coogan, dans MON GOSSE,
son dernier et retentissant succès

Prix des places: fr. 2.20, 1.65, 1.10, 0.90
Faveurs non valables



Concerts de la Société Chorale

Vendredi 24 novembre, 20 1/4 h. — Dimanche 26 novembre, 17 h.

Direction: Ch. Fallier; Soprano: M^{me} A. Franck-Seyrès; Alto: M^{me} Legrand-Philip; Ténor: M. R. Piamondon; Basse: M. G. Mary; Organiste: M. Ch. Schneider; Orchestre: L'Odéon.
Location: Temple National moitié Nord, magasin Beck; moitié Sud, magasin Witschi-Benguerel; à l'entrée, épicerie Pont 4.

P23186C Programme avec texte complet. — Places: fr. 2. — à fr. 5. —. 8393

LE CIRQUE KNE

Avec cette annonce, vous ne payerez
que 50 ct. par personne, mer-
credi soir, à la Croix-Bleue, au Jeu
du Feuillu. 8395

COMMISSION SCOLAIRE

de La Chaux-de-Fonds

Conférence Publique

Mardi 21 novembre 1922
à 20 h. et quart précises
à l'Amphithéâtre du Collège primaire

SUJET: 8214
Les régions végétales
de la Suisse

par M. le Dr B. HOFMANN
professeur au Gymnase

Je viens de recevoir

Gabardine t^{tes} teintes

130 cm. de large
pour robes et costumes tailleur
au prix de

7.90 le mètre

Madame 8153
Maurice Weill
Rue du Commerce 55
LA CHAUX-DE-FONDS

Dr Perrochet

Médecin-Chirurgien
Léopold-Robert 31

Traitement de toutes les maladies
internes des adultes 8386
Spécialité: Maladies des enfants
Consultations tous les jours de 1 à 3 h.
le dimanche excepté P23179C

A repris
ses Consultations régulières

Dr H. Monnier

a transféré son 8387
Cabinet de consultations
Rue Neuve 8
1^{er} étage P23182C
Spécialités: Gorge, Nez
Oreilles, Maladies internes

Molle- tières

8129
spirales et droites
en toutes telutes
CHOIX IMMENSE
vous offre

ADLER

Léopold-Robert 51
LA CHAUX-DE-FONDS

Brasserie LEPPERT

Limonades et Eaux gazeuses
LE LOCLE - Tél 2.12

Boucherie-Charcuterie

1^{er}-Mars 11^e 7457

Tous les jours Boudin frais

Se recommande, J. FRÜH.

ATELIER DE PEINTURE Jean Bernasconi

Le Locle - Rue de France 19
VERNISSEMENT DE MEUBLES
Vente de vernis et couleurs 7369

Ouvriers! Faites vos achats chez les négociants
qui favorisent votre journal de leurs annonces. N'oubliez pas les petits oiseaux

LE CIRQUE KNE

OUVRIERS... Lisez ceci LA COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT

Place Pépinet 2 - LAUSANNE

peut vous fournir aux meilleures conditions:
Vêtements pour Messieurs en CONFECTION et sur
MESURE 8278
Draperies et Lainages pour Costumes et Manteaux
Dames et Messieurs
Vêtements de travail, Sous-Vêtements, Cotonnades
Actuellement vente au rabais des velours de laine
Demandez échantillons au siège à Lausanne
ou à CASE POSTALE 17224, LE LOCLE.
LA COOPÉRATION, C'EST LE JUSTE PRIX

Pédicure

(Diplômé)
opère sans douleurs les ongles
incarnés, cors, durillons et œils-
de-perdrix. Guérit les engelures
et la transpiration. — Appareils
pour orteils déviés, oignons et
pieds plats, empreintes. 8890

Chapeaux

dames et fillettes
Superbe choix en panne Fr. 10.-
et velours, depuis...
au Magasin de Modes
7094 Rue du Parc 75
Tapisserie - Décoration
FEHR, Puits 9
Meubles - Literie - Réparations
Téléphone 2201

Attention

NOUS OFFRONS

Bottines box-calf brun
pour dames 8083

29.80 25.80

CAOUTCHOUCS pour dames, messieurs et enfants

Chaussures KURTH & Cie

La Chaux-de-Fonds — Balance 2

Société Coopérative

de 7787
CONSOMMATION
de Neuchâtel et Environs

Choucroute I^{re}

50 ct. le kg.

Wienerits - Saucisses de porc
Cervelas - Schublings

Marchandise toujours fraîche

Arrivage les
mardi, jeudi, samedi

Taies d'oreiller

festonnées,
bonne toile, fr. 3.90

A la CONFIANCE

Serre 10 CHAUX-DE-FONDS

Repasseuse en linge.

Personne
se recommande pour du repas-
sage. — S'adresser à M^{me} Lien-
hardt, rue Fritz-Courv. 10. 8390

Bijoutier père de famille, sans

chômage, cherche tra-
vail à domicile, réparations,
transformations et soudages de
tous genres. — S'adresser à
M. Pietri, rue Léopold-Robert
18-a. 8260

On achèterait un établi por- tatif.

8317
S'adr. au bur. de La Sentinelle.

Décolleteuse.

On demande à
échanger décol-
leteuse Petermann, capacité 6
mm., contre une décolleteuse
capacité 12 mm. — S'adresser
chez M. Georges Ducommun, rue
de la Serre 105. 3818

Incineration

Mardi 21 novembre, à 15 h.:
M. Louis Crausaz, 66 ans 6 m.,
rue du Nord 67; départ à 14 1/4 h.;
avec suite.

Madame Alphonse HIRSCH et ses enfants;
Monsieur et Madame Joseph HIRSCH et leurs enfants;
Monsieur Albert SCHMOLL et ses enfants,
adressent leurs remerciements émus à toutes les person-
nes qui leur ont témoigné de la sympathie pendant les
jours pénibles qu'ils viennent de traverser. 8392

EN ANGLETERRE

Après les élections

Il manque encore les résultats de quatre circonscriptions électorales, entre autres ceux des îles Orcades et Shetland. Sur un total de 611 députés élus, on compte 343 conservateurs, 142 travaillistes, 57 Lloyd Georgiens, 58 libéraux et 11 indépendants. Le parti travailliste a donc plus que doublé sa représentation à la Chambre des Communes, puisqu'il a gagné 72 sièges nouveaux. C'est un succès considérable et d'autant plus remarquable, qu'on sait la campagne extraordinaire de calomnies et de mensonges qui s'est déchaînée contre lui avec l'aide de la grande presse à sensation.

Mais il ne suffit pas de regarder le chiffre des sièges obtenus. Il faut se donner la peine aussi de compter les voix. Or on trouve, en additionnant les totaux, que le chiffre des électeurs conservateurs a été de 5,750,000 et celui des travaillistes de 4,350,000, ce qui fait qu'un député conservateur représente en moyenne 19,000 voix, tandis qu'un travailliste en représente plus de 31,000. C'est le résultat du système électoral en vigueur, qui fausse complètement la signification du scrutin. En proportion de leurs voix, les travaillistes auraient dû avoir 261 députés.

Ainsi le parti du travail est devenu le plus grand parti d'Angleterre après les conservateurs. Il représente le tiers des électeurs et devient le groupement officiel de l'opposition, c'est-à-dire celui qui doit prendre en mains le pouvoir au cas où le gouvernement actuel tomberait. C'est au leader travailliste, assis sur « le banc d'en face » que le roi devrait faire appel.

Il y a autre chose à retenir du résultat des élections ; c'est la position du parti conservateur. Sur 14 millions et demi de suffrages, il en a obtenu 5,750,000, c'est-à-dire bien loin de la moitié. Il n'a par conséquent pas la majorité dans le pays et la situation du gouvernement Bonar Law en devient particulièrement difficile. A la Chambre des Communes, le Cabinet aura un peu plus de la moitié des députés pour le soutenir, mais en dehors, il aura les trois cinquièmes de la population contre lui. Ce n'est pas ce qu'on peut appeler une situation ni forte, ni facile.

Quand on examine en détail les résultats locaux, on voit que la plupart des députés conservateurs, y compris le Premier ministre à Glasgow, ne sont nommés que par des minorités. A Reading le candidat ministériel a été élu par 16 mille voix sur 37,600. Le travailliste en a obtenu 14,300 et le libéral 7200. A East Ham, le conservateur a passé avec 7,200 voix contre 6,700 à Suzanne Lawrence, la militante travailliste et 10 mille voix réparties encore entre d'autres candidats. Etre nommé par 7,000 voix sur 24,000, cela n'est pas très brillant pour un candidat officiel. Il est certain qu'à défaut de la proportionnelle, le système électoral anglais devient impossible. Pourtant M. Mussolini l'envie et voudrait y faire revenir l'Italie. Evidemment cela permet au Cabinet d'avoir une majorité au Parlement, mais comme elle est factice et ne correspond pas à la volonté du pays, le résultat naturel est de faire dresser l'opposition populaire, non seulement contre le gouvernement, mais aussi contre le parlement lui-même. M. Bonar Law sent très bien que rarement le ministère anglais ne s'est trouvé dans une position aussi fautive. Il ne peut pas oublier que libéraux et travaillistes ensemble ont réuni 9 millions de voix contre ses 5 millions et demi et que, s'ils avaient jugé bon de s'allier, ils seraient au gouvernement à sa place.

Le parti travailliste a probablement bien fait de repousser toute alliance, car il y a gagné de devenir le grand parti de l'opposition et d'être en mesure de se préparer franchement à passer au pouvoir à son tour. Dans une combinaison, il aurait été probablement roulé et les libéraux n'auraient pas vu aussi clairement sa force et leur faiblesse.

Edm. P.

DE 152 A 20 MILLIARDS !

PARIS, 21. — L'agence Havas reproduit une information adressée à son journal par le correspondant du « Daily Telegraph » à Berlin. Ce journaliste croit savoir qu'à la suite de la mise en demeure énergique de la commission des réparations, lors de récente visite à Berlin, les magistrats, banquiers et industriels allemands ont, par l'intermédiaire de M. Bergmann, soumis un projet par lequel ils accepteraient le paiement de 20 milliards de marks-ort, moins les paiements en espèces et en nature déjà effectués, à la condition que la Rhénanie soit évacuée par les Alliés et que l'on accorde à l'Allemagne le régime commercial de la nation la plus favorisée.

Par peur du gendarme, un garçon de 14 ans se suicide

BRUXELLES, 20. — Vendredi matin, quelques gamins sortant des Galeries de Jumet, se dirigeaient vers la place de Tongres.

L'un d'eux était porteur d'un sac de pommes de terre. Soudain, avisant une auto qui passait à proximité, l'un des gamins proposa de l'atteindre au moyen d'une pomme de terre.

Le petit Georges Evrard saisit un gros tubercule et le lança de toutes ses forces vers l'auto. Le projectile alla briser une des glaces du véhicule.

Le propriétaire de l'auto héla un gendarme qui fit de sévères observations au gamin et il le menaça, paraît-il, de la prison.

Le pauvre gosse s'enfuit et ne reparut plus au domicile paternel.

L'après-midi, des ouvriers passant à proximité des étangs Callewaert aperçurent un corps qui flottait à la surface des eaux : c'était celui du petit Evrard.

On suppose que c'est la peur du gendarme qui aura poussé le pauvre gosse à se donner la mort.

La conférence de Lausanne

La séance d'ouverture

LAUSANNE, 20. — La séance d'ouverture de la conférence de la paix s'est ouverte lundi après-midi dans la salle du Casino de Montbenon. Dans la salle avaient pris place les délégations et les représentants de la presse. Au premier rang, se trouvaient M. Poincaré, à côté de Lord Curzon, de M. Mussolini et à gauche Ismet Pacha, M. Stambouiski et d'autres chefs de délégations.

A 3 h. 40, le président de la Confédération, M. Haab, précédé d'un huissier aux couleurs fédérales, et accompagné de M. Dimichert, secrétaire du Département politique, et de M. Traversini, conseiller de légation, a effectué son entrée. Comme elle l'a fait pour M. Poincaré et Lord Curzon, l'assistance s'est levée pour recevoir le président de la Confédération qui a pris place à la tribune aux couleurs fédérales. M. Haab a prononcé son discours en français, puis Lord Curzon est monté à la tribune. Il a déclaré :

« Nous nous rencontrons dans l'espoir que cette conférence sera la dernière qui s'ouvrira pour la conclusion de la paix. Jusqu'ici ces conférences ont eu lieu dans les capitales des différentes puissances qui ont livré la guerre. Pour la première fois nous nous rencontrons dans un pays neutre et nul pays ne pouvait être mieux choisi que la Suisse, qui derrière sa ligne de montagnes inviolée, a toujours donné au monde l'exemple de la paix et de l'ordre. Dans ce magnifique paysage, il nous sera plus facile de faire régner entre nous l'esprit de conciliation et de paix. Chaque délégation s'inspirera d'un esprit de conciliation pour traiter toutes les questions complexes qui se posent devant la conférence et pour contribuer à établir une paix durable ».

Le général Ismet pacha, premier délégué turc, a prononcé ensuite un discours dans lequel il a rappelé les souffrances supportées par la Turquie depuis 4 ans. La Turquie, dit-il, a conquis son indépendance et le but de l'assemblée d'Angora est de consolider cette position. La paix suppose partout le respect mutuel des droits de l'indépendance des nations. Ismet pacha a exprimé l'espoir, dont la délégation turque est animée, de mettre toute la bonne volonté possible pour venir au-devant des sentiments analogues des autres délégations. Il a terminé en remerciant la Confédération helvétique pour la cordiale hospitalité qu'elle offre à la conférence. M. Haab a remercié Lord Curzon et Ismet Pacha de leurs paroles à l'égard de la Suisse. Il a annoncé que la conférence se réunira mardi matin à 11 heures, au Château d'Ouchy, puis il a levé la séance qui a duré exactement 18 minutes.

L'arrivée de Vorovski

ROME, 21. — Les journaux annoncent que M. Vorovski, chef de la délégation russe est parti lundi soir pour Lausanne. Bien que le gouvernement russe ne soit pas invité officiellement, du moins pour le moment, il participera à tous les travaux de la conférence. Il Mondo s'est renseigné au siège de la délégation commerciale russe à Rome sur les intentions des Soviets à la conférence de Lausanne. Après avoir déclaré que le règlement de la question orientale sans la participation de la Russie est une grave erreur et n'a aucune valeur, le représentant soviétique, questionné sur les nations qui sont favorables à l'intervention de la Russie, a répondu : La Turquie et l'Italie, certainement. Quant aux Français, nous ne pouvons rien dire. Il ne faut pas oublier l'attitude de la France, hostile à la thèse anglaise en Orient et amie, au contraire, des Turcs. Questionné sur l'attitude qu'observeront les Russes à la conférence, il a répondu : « Sûrement que nos représentants tiendront ferme sur le principe de la souveraineté des Etats. Ils défendront ce principe avec la même énergie que la délégation turque ».

Un instantané à Territet

LAUSANNE, 21. — De notre correspondant. — Un de nos camarades qui se trouvait à Territet au moment où le premier ministre italien arriva en gare de cette ville, en a fait le récit suivant, qui mérite bien d'être noté dans ce que Mussolini appelait dédaigneusement la « Piccola cronaca ».

Cela servira à l'édification de nos camarades italiens et cela leur prouvera surtout que l'accueil fait au dictateur d'opérette, par le peuple vaudois, a été celui qu'il méritait, et non cet apparat menteur qu'ont dépeint les journalistes installés au Lausanne-Palace.

« La fanfare, en costume, jouait la « Marche royale italienne ». Un civil voulut entamer le premier couplet de l'« Hymne suisse », mais il se fit proprement siffler ! par la foule qui était décidée à rire et qui ne comprenait rien à la gravité solennelle de l'instant. Car on n'avait pas oublié à Territet l'ex « anarcho », pourchassé par les arrêtés d'expulsion du Conseil fédéral. Cette réception prenait son vrai sens comique ! Mussolini s'en sera certainement aperçu, quand des ouvriers postés sur le quai criaient, ironiques, « Tchao ! (salut) Mussolini ! »

Pensez-vous, disait l'un, on l'a flanqué à la porte de chez nous, entre deux gendarmes, et maintenant ce sont de nouveaux gendarmes qui viennent l'attendre ! — Un voyageur demanda au conducteur s'il avait vu le ministre fasciste et s'il pouvait le lui désigner. L'employé de répondre, sardonique : « Excusez, Monsieur, je ne lui cause pas ! »

Voilà comment se passèrent les choses à Territet. Ce n'est pas si mal que ça. Les Vaudois ont de l'esprit.

Une jolie photographie

OUCHY, 21. — M. Poincaré, M. Mussolini et Lord Curzon se sont rendus avec les membres de leur délégation respective dans les jardins de l'Hôtel Beau-Rivage, où ils se sont fait photographier.

PESSIMISME CHEZ LES TURCS

LAUSANNE, 21. — On est pessimiste chez les délégués turcs. Ceux-ci craignent que la conférence ne serve de prétexte aux Alliés pour s'entendre sur le dos de la Turquie. Dans ce cas, ce sera la guerre, doublée de troubles en Orient. Les Turcs n'accepteront aucune occupation, même provisoire, de leur capitale par les Anglais, écrit l'envoyé spécial de la « Tribune de Genève ». Ils seront intransigeants sur la question des capitulations.

AVANT DE PARTIR POUR LE POLE

GRENOBLE, 21. — Havas. — L'expédition scientifique Viret Debuyst est arrivée lundi à Grenoble, avec un important matériel de traîneaux, de chiens, de tentes, etc. Elle va se rendre au col du Lautaret (altitude 2075 mètres) pour procéder, aux hautes altitudes du massif de la Meije, à des expériences de radiotélégraphie et de radiotéléphonie. Elle se propose notamment d'expérimenter des appareils nouveaux destinés aux régions polaires. Un opérateur cinématographique l'accompagne.

LA PIRATERIE EN CHINE

HONG-KONG, 21. — Havas. — Le vapeur britannique « Swan », faisant route de Macao à Hong-Kong a été peu après son départ, attaqué par une soixantaine de pirates embarqués comme passagers de première ou deuxième classe qui, revolver au poing, se sont rendus maîtres de l'équipage et des voyageurs, les ont dévalisés, ont fait main basse sur une forte somme enfermée dans le coffre-fort du bord, abattu quelques récalcitrants et se sont finalement enfuis à bord de jonques et de sampans réquisitionnés. Les assaillants ont eu 4 blessés ; du côté de l'équipage et des voyageurs, on compte deux tués ainsi que deux blessés qui ont été transportés à l'hôpital lors de l'arrivée du bâtiment à Hong-Kong.

CONFÉDÉRATION

La grève des typographes s'étend

ZURICH, 21. — La section de Zurich de la Fédération suisse des typographes a décidé d'entrer en grève mardi.

La « Nouvelle Gazette de Zurich » annonce dans son édition de midi, qu'elle continuera à paraître sous une forme restreinte, malgré la grève des typographes.

BERNE, 21. — Resp. — Lundi soir, une assemblée forte de 530 membres de la Typographie, section de Berne de la Fédération suisse des typographes, a décidé à l'unanimité de se mettre en grève mardi matin. La section de Berne du Syndicat suisse de l'imprimerie (jaunes) et la section bernoise de la Fédération des auxiliaires ont déclaré se rattacher au mouvement. Ainsi, à Berne, aucun journal ne pourra paraître.

A Bâle, une assemblée de section a eu lieu également et l'on croit savoir que la grève sera aussi déclarée dans cette ville.

Incendie d'un Hôtel de Ville

CULLY (Vaud), 21. — Ce matin, un incendie, dû à l'imprudence, a détruit la partie supérieure de l'Hôtel de Ville de Cully, abritant le collège et la salle d'audience du tribunal.

LA CHAUX-DE-FONDS

F. O. M. H. — Mise en garde !

Un conflit vient d'éclater dans l'atelier de polissage et finissage de boîtes or, Bertrand Glauser, rue du Doubs 35. Les ouvrières termineuses de la boîte sont donc priées de ne pas accepter du travail pour l'atelier sus-nommé sans venir au préalable se renseigner au bureau de la F. O. M. H., rue Daniel-Jeanrichard 16.

Le Bureau.

Le groupe des ouvriers joailliers-bijoutiers est convoqué en assemblée générale pour mercredi 22 novembre, à 20 heures, à l'Hôtel-de-Ville, 1er étage, salle des témoins. Très important.

Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds

Assemblée générale, ce soir, mardi 21 novembre, à 20 heures, au Cercle ouvrier.

Ordre du jour : 1. Verbal ; 2. Rapport sur la votation du 3 décembre ; 3. Rapport sur la question de la lutte contre la hausse des loyers ; 4. Divers.

Nous prions tous les camarades et militants d'assister nombreux à l'assemblée générale, en raison de l'importance et de l'intérêt de la discussion qui aura lieu à propos de l'initiative en faveur de l'assurance-vieillesse.

Encore un zélé !

On nous dit qu'un instituteur, maître d'une petite classe, dans un hameau voisin du chef-lieu, n'a rien trouvé de mieux, en guise de vertu civique, que de remettre un exemplaire du dernier bulletin de la Banque cantonale neuchâteloise (bulletin dans lequel cet organe bancaire s'occupe du prélèvement sur les fortunes !) à chacun des élèves de sa classe. Voilà un éducateur du peuple qui pratique déjà le bourrage de crânes sur les toutes jeunes pousses ! Il se dit sans doute que c'est le meilleur moyen de bien faire prendre la greffe !

Mais en fait d'éducation, nous ne savions pas que les instituteurs avaient charge de s'adresser aux banquiers pour le matériel scolaire nécessaire. Evidemment, cet instituteur est un échantillon spécial, qu'il vaut la peine de signaler, afin de montrer à quels procédés on recourt, dans le clan des coffres-forts, pour intimider de braves gens qui ont le tort, cependant, d'être naïfs à l'excès.

Au Grand Conseil du canton de Neuchâtel

(De notre envoyé spécial)

La séparation de l'Eglise et de l'Etat

Elle fait l'objet d'un important débat

Le Grand Conseil neuchâtelois a abordé ce matin, après avoir terminé l'examen du budget, et repoussé, par 48 voix contre 37, une proposition Favre, l'important problème de la séparation des Eglises.

Auguste Lalive ouvre les feux en soumettant au Grand Conseil un postulat qui demande au Conseil d'Etat d'examiner la question en vue de réaliser la suppression graduelle du budget des Cultes. M. Guinchard, rapporteur, oppose au postulat Lalive la proposition de la majorité de la commission. Les lecteurs de la « Sentinelle » en ont déjà eu connaissance.

Pierre Aragno ne croit pas que notre camarade A. Lalive ait voulu introduire un débat venimeux sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il proposait plutôt une solution d'apaisement. Aragno déclare que M. Strahm sera le digne successeur de M. Quartier-la-Tente. Le nouveau chef du département, qui a osé prévoir la disparition de l'Université, a déclaré être un défenseur résolu de l'Eglise nationale. Aragno paraphrase joliment le livre d'Anatole France « Sur la pierre blanche » pour recommander au Grand Conseil l'adoption de la proposition Lalive, qui aurait le don de mettre fin aux luttes entre l'Eglise nationale et l'Eglise indépendante.

M. le Dr Bolle prétend que les deux églises principales de notre canton ne sont pas aux prises. Il se déclare chaud partisan du maintien d'une église nationale et propose de s'en tenir aux suggestions faites par la dernière réunion des représentants de l'Eglise nationale, chargés d'examiner dans quelle mesure celle-ci pourrait supporter une partie des dépenses.

Pierre Aragno aurait voulu qu'on introduisît dans notre canton un impôt d'église permettant à ceux qui le veulent seulement, de verser leur contribution à l'église. Notre camarade ne voudrait pas que la question soit posée au peuple, mais qu'elle soit résolue au Grand Conseil car, dit-il, la religion est une chose d'ordre privé.

Auguste Lalive prend une fois encore la défense de son postulat. S'il est accepté, il permettra d'apporter une solution apaisante et rationnelle à cette question agitée depuis longtemps. Il regrette que la fusion des églises n'ait pas pu se faire, mais croit que le déficit important de l'Etat oblige à donner une solution à la question de la suppression du budget des cultes. C'est une question de justice.

Fritz Eymann croit que M. Bolle fait trop facilement fi du principe de justice, en prétendant, comme il l'a fait, que le peuple refuserait, à une grosse majorité, la séparation, si la question lui était posée.

Il ne faut pas voir dans notre désir de réaliser la séparation une opposition aux chrétiens. Nous avons chez nous des croyants membres de l'église nationale et des croyants faisant partie de l'église indépendante. Fritz Eymann précise qu'il s'agit d'une question de justice.

M. Otto de Dardel se joint à M. Bolle pour dire que les démarches en cours entre l'Eglise nationale et l'Eglise indépendante ont pour but de favoriser une collaboration plus efficace entre chrétiens. Cependant, il se déclare séparatiste et, en conséquence, il votera le postulat Lalive.

Le débat continue.

JURA BERNOIS

BIENNE. — La question du « Tek ». — Me rendant à la boîte, vendredi matin, je croisais l'ouvrier X., fervent admirateur des membres du P. P. N.

— Hein ! me dit-il, tes socios n'ont pas réussi pour le Tek. Il a fallu que ça soit Edmond Steiner pour que ça prenne avec le gouvernement.

J'en voulais avoir le cœur net et samedi déjà j'accostais un de mes camarades au Grand Conseil, le priant de m'expliquer l'affaire.

Je vous assure que les explications que je reçus donnèrent tort à X., admirateur des P. P. N. En effet, j'appris que bien avant que MM. Steiner et consorts fussent au Grand Conseil, nos camarades Emile Ryser, Adolphe Hofer, Emile Luthy, Marc Monnier, etc., avaient informé le Conseil d'Etat sur la nécessité absolue de la construction d'un nouveau bâtiment au Technicum. D'ailleurs, me dit mon ami, M. Tschumi, conseiller d'Etat a parait-il déclaré mercredi avant midi lors de la discussion de cet article, que la délégation de Biemme au Grand Conseil n'a cessé d'interpeller depuis des années concernant cet objet.

Voilà l'affaire et à la première occasion que j'aurai de rencontrer X., je vais le persuader de son erreur, qu'à l'avenir aussi, il rende à chacun son dû et que M. Steiner n'a fait au Grand Conseil que remercier le gouvernement... d'avoir enfin donné suite aux interpellations de nos camarades.

Fredi.

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS	37.90 (37.60)	38.40 (38.15)
ALLEMAGNE	—07 (—07)	—10 (—10)
LONDRES	24.06 (24.20)	24.16 (24.30)
ITALIE	24.60 (24.80)	25.05 (25.30)
BELGIQUE	35.10 (35.—)	35.80 (35.60)
VIENNE	—005 (—005)	—01 (—01)
PRAGUE	17.— (17.—)	17.50 (17.50)